

Les conceptions différentes de la détente des principaux protagonistes de la CSCE (24 avril 1974)

Légende: In this confidential working group report dated 24 April 1979, reference is made to détente as a policy objective of the protagonists of the Conference on Security and Co-operation in Europe (CSCE) as well as to the different meanings of the concept of détente in Western and Eastern Europe. The report emphasises the need for stronger political cooperation to achieve détente and the importance of establishing a security system in Europe, and looks at various methods to guarantee long-lasting security relations. It also refers to the use of the concept of détente by the Soviets for propaganda purposes. The ‘Eastern countries’ working group makes specific proposals for the establishment of a system of collective security in Europe.

Source: Groupe de travail Pays de l’Est. Cooperation politique. Groupe de travail Pays de l’Est rapport sur “Les conceptions différentes de la détente des principaux protagonistes de la C.S.C.E.”, EST(79)3/def/24.4.1979. Historical Archives of the European Union 2013, Villa Salviati – via Bolognese 156, I-50139 Firenze – Italy, EN - Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe 1970-1983, EN – 1991, 24.04.1979. 13 p.

http://www.eui.eu/haeu_er/er/pdf/EN/18/01/EN-1991.pdf.

Copyright: Archives historiques de l'Union européenne

URL:

http://www.cvce.eu/obj/les_conceptions_différentes_de_la_detente_des_principaux_protagonistes_de_la_csce_24_avril_1974-fr-49c1cb5b-c804-434c-8799-20e19edcddb8.html

Date de dernière mise à jour: 02/12/2013

EST(79)3/def/24.4.1979

→ M. Welton

CONFIDENTIEL

COOPERATION POLITIQUE

- Groupe de travail Pays de l'Est.

Projet de rapport oral sur

"Les conceptions différentes de la détente
des principaux protagonistes de la C.S.C.E."

NOTE LIMINAIRE

Plusieurs études touchant au sujet sous examen ont été effectuées dans le cadre de la coopération politique, notamment : "éléments pour une définition de la détente" (Groupe d'Experts C.S.C.E., 1976) ; "les motivations et les objectifs des pays de l'Est européen à l'égard du processus C.S.C.E." et "les incidences des rapports Est-Ouest, notamment des relations entre les Etats-Unis et l'Union Soviétique, sur le processus C.S.C.E." (Groupe d'Experts Pays de l'Est, 1978).

2.-

INTRODUCTION

1. Le terme de "détente" s'est imposé dans le vocabulaire international au cours des années soixante pour qualifier le type nouveau des relations que les Etats occidentaux et les Etats socialistes ont voulu établir au sortir de la guerre "froide". Pas plus que celle-ci, celle-là n'a fait l'objet d'une définition agréée entre ces Etats. Toutefois les signataires de l'Acte final de la C.S.C.E. sont convenus d'un ensemble de principes auxquels il entendent se conformer pour situer leurs relations dans l'esprit de la détente, ainsi que d'un ensemble de mesures à prendre en vue de sa mise en oeuvre (les dix principes et les trois corbeilles d'Helsinki). Certains de ces Etats se réfèrent occasionnellement à l'existence d'un "code" implicite de la détente. Divers textes bilatéraux cernent d'autre part cette notion.

2. Les protagonistes de la C.S.C.E. sont en concordance pour affirmer que la détente est un objectif de leur politique. Ils ont, à la conférence, proclamé leur détermination "d'élargir, approfondir et rendre durable son cours" (cf. Acte final) et, à la réunion de Belgrade, "souligné l'importance qu'il y attachent" (cf. document de clôture).

5.-
Ils n'ont pu cependant faire abstraction "des difficultés et obstacles rencontrés" (Ibid.), ceux-ci résultant des divergences sur la signification de cette politique.

3. Un rappel historique des périodes de décrispatic dans les relations entre le monde occidental et le monde socialiste montre que les conceptions de la détente de l'un et de l'autre ont varié, sans jamais coïncider (1ère partie). Une analyse des conceptions actuelles permet d'établir des points de convergence et de divergence (2ème partie). On peut enfin s'interroger sur l'évolution de ces conceptions.

I. - HISTORIQUE DE LA DETENTE.

4. Dès son avènement, l'Etat soviétique a oscillé dans ses relations avec le monde non communiste entre la tentation du dogmatisme et les compromis avec les réalités. La paix de Brest-Litovsk en 1918; l'adhésion le 27 avril 1922 au Pacte Briand-Kellog sur la renonciation à la guerre; le vote en 1931 par la société des nations d'un projet de résolution soviétique constatant la possibilité "d'une coexistence paisible de pays à structures économiques et sociales différentes", reflètent le souci de l'Union Soviétique de tenir compte des réalités, le but étant, dans un environnement réputé hostile, de préserver la sécurité de l'état porteur de l'idéologie socialiste.

4.-

5. Après la deuxième guerre mondiale, en pleine période de guerre froide, Staline préconise le "relâchement des tensions", lorsqu'il s'est rendu compte que la politique de pression directe (blocus de Berlin, guerre de Corée) suscitait des réponses contraires aux intérêts soviétiques (création de l'OTAN, politique américaine des Pactes). Ce relâchement des tensions était ainsi conçu comme un épisode tactique, sans contenu positif.

6. La phase actuelle de la détente trouve son origine dans l'échec des dernières tentatives des Soviétiques d'obtenir par la menace de la force une modification décisive de l'état des choses en leur faveur (2ème crise de Berlin, 1958-61 ; crise de Cuba, 1962). La recherche de la détente, d'un côté, de la coexistence pacifique, solide et durable, de l'autre découle ainsi de la constatation que si les potentiels militaires continuent d'être des gages nécessaires à la paix, ils ne peuvent plus désormais être utilisés directement et ouvertement au plan des rapports entre Etats.

7. Dans la seconde moitié de la décennie soixante le processus de détente s'est accéléré, s'élargissant à de nouveaux partenaires et à de nouveaux thèmes dans les domaines des relations politiques, économiques et humaines : poursuite du dialogue soviéto-américain engagé entre Kennedy et Khrouchtchev (TNP, 1968 ; début des S.A.L.T., 1969),

5.-

politique française de la "détente, de l'entente et de la coopération" à partir de 1965 ; ost-politik allemande, à partir de 1969 ; début de la C.S.C.E. et en 1973 des négociations M. B.F.R.). La signature en 1975 de l'Acte final a sans doute marqué l'apogée de ce processus. Il s'est par la suite ralenti avec l'émergence d'ambiguïtés, dont on avait eu un aperçu dans les années précédentes mais que l'euphorie du climat de la détente avait permis de surmonter. En mai 1978 les propos de M. Brejnev sur un retour à la guerre "fraîche" mettaient en lumière les conceptions différentes qu'avaient de la détente ses principaux protagonistes.

LES AMBIGUITES DU CONCEPT DE LA DETENTE

8. Les définitions soviétiques de la détente sont rarement explicites. Elles sont formulées en tenant compte du contexte et des interlocuteurs auxquels elles sont destinées. L'emploi par les Soviétiques du terme "détente" dans un but de propagande à l'usage de l'Occident vise à encourager la croyance que les conceptions que l'on se fait de la détente à l'Est et à l'Ouest sont identiques. C'est pourquoi il est préférable d'examiner quelle définition de ce terme est proposée au public soviétique, étant précisé que cette présentation est souvent faite dans un but de propagande.

./...

6.-

Lors du XIVème Congrès du P.C.U.S., M. Brejnev a précisé le sens que l'U.R.S.S. donne à la détente qui doit caractériser ses relations avec les nations occidentales : "si la détente signifie avant tout que les litiges ne doivent pas être tranchés par les guerres, par la force ou la menace de la force, elle ne supprime pas, ni ne peut supprimer ou modifier les lois de la lutte des classes. Personne ne peut escompter qu'au nom de la détente les communistes acceptent l'exploitation capitaliste et que les monopolistes défendent la révolution".

De nombreuses autres déclarations pourraient être citées qui montrent que l'Union Soviétique conçoit la détente comme un moyen de poursuivre la coexistence pacifique entre des Etats aux options distinctes, ce qui est loin de signifier une trêve dans la lutte idéologique, politique et économique entre le socialisme et le capitalisme, encore moins une renonciation au principe transnational de la lutte des classes. La déclaration du 3 juin 1978 du gouvernement soviétique indique que "la détente n'implique en aucune manière une limitation artificielle du processus objectif du développement historique. Elle n'est pas une charte garantissant l'immunité aux régimes anti-populaires, corrompus, vénaux ou consolidant toute sorte de droits et privilèges hérités du passé colonial ou obtenu par le biais de traités inégaux".

./...

La détente n'est pas une fin en soi mais une stratégie qui, dans un contexte et à un niveau de rapport de forces déterminées, sert mieux les buts soviétiques et l'idéologie communiste que la stratégie de la tension. Un régime qui fonde sa légitimité sur l'idéologie ne peut sans doute avoir de la détente une autre conception.

9. Les Soviétiques déduisent de cette conception ce qui entre dans le champ d'action de la stratégie de la détente et ce qui doit lui rester étranger. Est conforme à la détente ce qui sert à établir des rapports durables de sécurité, à savoir : entre les deux Superpuissances, la reconnaissance d'une parité militaire (c'est le but des S.A.L.T.) et l'existence d'un dialogue privilégié et à l'abri des grandes crises ; en Europe l'établissement d'un système de sécurité (statu quo territorial "légalisé" à Helsinki ; acceptation par les Etats européens de diverses limitations militaires). Sont aussi conformes à la détente le développement des échanges (transferts de technologie et des crédits occidentaux) et la reconnaissance par l'Ouest de la légitimité et la représentativité des régimes de l'Est. En revanche est contraire à la détente ce qui met en cause la sécurité ou la stabilité des états socialistes ainsi que leur cohésion - droits de l'homme, politique de certains Etats occidentaux envers la Chine, bombe à neutrons -. On ne peut d'ailleurs pas écarter la possibilité que la conception soviétique de la détente soit infléchie en fonction de la question chinoise. Restent hors du cadre de la détente

./...

8.-

la compétition idéologique et par voie de conséquence, le soutien de l'U.R.S.S. aux mouvements de libération progressistes en lutte dans différentes régions du monde. Il en est de même de la mise au point de matériels militaires perfectionnés, qui, lorsqu'elle est entreprise par l'U.R.S.S. n'a d'autre objectif que de consolider la paix et la détente internationale.

10. L'Union Soviétique met l'accent sur tel ou tel élément contraire à sa conception de la détente en fonction de la nécessité de limiter certains inconvénients inhérents, mais parfois inattendus, à cette stratégie. Le plus sérieux de ces inconvénients tient au fait qu'une frange, non négligeable parfois, quoique quantitativement limitée des opinions publiques à l'Est, a de la détente une conception plus proche du schéma occidental que du schéma officiel et se montre dangereusement réceptive aux aspects humains de la détente, revendiquant sous des formes diverses d'autres modes de vie public et social que ceux qui lui sont proposés (dissidents soviétiques, chartistes tchécoslovaques, contestataires polonais). Invoquer le principe de non ingérence dans les affaires intérieures entre les Etats ne suffit pas à contenir ces aspirations. Un autre inconvénient de la détente est qu'elle favorise le développement des spécificités des pays du glacis européen (Pologne, Hongrie), voire leur volonté d'indépendance (Roumanie) : conçue pour assurer les conquêtes

./...

du socialisme la stratégie de la détente risque de favoriser la désagrégation du camp. Enfin les partenaires occidentaux non alignés (Yougoslavie) et même alliés (Roumanie) de l'U.R.S.S. peuvent invoquer la détente aussi bien pour inciter Moscou à modérer ses ambitions extérieures (notamment en Asie) que pour récuser ses protestations devant le développement de leurs relations avec la Chine.

3^e basket } 11. Les pays occidentaux ont, sur les grands objectifs de la détente, une conception commune : normaliser leurs relations avec l'U.R.S.S. et ses alliés en tenant compte de la différence fondamentale des systèmes politiques, économiques et sociaux, limiter la course aux armements obtenir de l'U.R.S.S. un comportement plus coopératif (ne pas exploiter les crises du Tiers Monde), étendre la détente aux contacts entre les hommes (7^{ème} principe de l'Acte final). Tous les Etats occidentaux y voient un moyen de favoriser l'évolution du bloc vers moins de monolithisme et de mener avec les pays de l'Est un dialogue direct et diversifié. Ils peuvent cependant avoir une approche différente de ces objectifs, tenant à des situations propres ou à des traits spécifiques de leurs relations avec les pays de l'Est. Ainsi les Etats-Unis semblent-ils privilégier dans la détente certains aspects de leur dialogue avec l'U.R.S.S. notamment le dialogue stratégique.

./...

10.-

12. S'ils sont en accord sur certains objectifs : écarter les affrontements, limiter la course aux armements, éviter la prolifération nucléaire, développer la coopération économique, les Etats de l'Est et de l'Ouest sont en désaccord sur d'autres points importants : sur le plan de la lutte idéologique, sur le concept de l'indivisibilité de la détente, sur les droits de l'homme, sur les aspects militaires de la détente et sur l'état de la détente. Ils ont en outre des espoirs contradictoires : les Soviétiques escomptent que la détente affaiblisse la volonté de défense et de cohésion de l'Occident, notamment de l'Europe. Les Occidentaux en espèrent une évolution intérieure qui amènerait les Etats communistes à atténuer le monolithisme de leur organisation interne et de leurs rapports mutuels. De façon plus générale, ils attendent d'une certaine dynamique de la détente le développement de rapports toujours plus harmonieux entre les Etats, les peuples et les individus de l'Est et de l'Ouest.

CONCLUSION

13. Désaccords, ambiguïtés et certain manque de confiance sont responsables des difficultés actuelles de la détente. Celle-ci a progressé rapidement aussi longtemps que les principaux partenaires, et notamment les deux Superpuissances, y ont trouvé des avantages supérieurs aux concessions consenties ou aux inconvénients subis. Elle a progressé plus lentement lorsque, dans leur dialogue, les

./...

Etats ont abordé des problèmes plus complexes et concrets, lorsqu'ils ont dû prendre en compte la sensibilisation croissante des opinions publiques aux manquements constatés à l'Est (particulièrement en matière de droits de l'homme), lorsque ce dialogue est devenu multilatéral et que les problèmes du Tiers Monde et ceux de la Chine sont venus interférer avec les relations Est-Ouest. Certes, la détente se poursuit et pourrait être relancée par divers facteurs, une "bonne réunion" à Madrid, la conclusion de S.A. L.T. II, une reprise économique mondiale qui favoriserait l'essor des échanges Est-Ouest. Mais on peut aussi s'interroger sur ses chances de progresser durablement et substantiellement jusqu'à "l'irréversibilité" si les conceptions qui la sous-tendent de part et d'autre ne se rapprochent pas.

14. A cet égard, on suggèrera à titre de thèmes de discussion trois schémas inspirés de perspectives bien différentes, tout en gardant présent à l'esprit que l'éventuelle disparition de Leonid Brejnev et l'arrivée au pouvoir d'une nouvelle équipe dirigeante pourrait amener l'Union Soviétique à envisager des options différentes. Il semble a priori peu probable que de nouveaux dirigeants soviétiques puissent souhaiter remettre en question, dans ses fondements mêmes, la politique de la détente.

A) Le maintien des rapports de "détente-compétition".
L'U.R.S.S. continuerait à user de ~~de~~ la détente à des fins évidentes de propagande, mais plus encore en poursuivant

./...

12.-

sa quête, amorcée sous Khrouchtchev, d'avantages idéologiques et économiques. Le processus continu d'armement servirait à étayer un rapport de forces favorable au socialisme mais non à exercer une pression frontale qui risquerait de "réactiver des éléments agressifs de droite". Un système de sécurité collective paneuropéen mettrait l'Europe Occidentale "hors d'état de nuire". Pour neutraliser le pouvoir d'attraction de l'Occident sur les sociétés de l'Est les gouvernements occidentaux seraient invités, sous le prétexte des libertés formelles, à se restreindre d'"influences contraires à la paix ou à la morale".

B) La dégradation de la détente et la réactivation des confrontations. Rien, certes, n'annonce un revirement soviétique mais on ne peut a priori en exclure la possibilité. Il pourrait s'agir de récupérer des pays occidentaux après leur effondrement dû à la crise ou de reprendre en main des pays socialistes trop vulnérables aux tentations occidentales, ou d'éviter au sein de l'Union l'exacerbation des nationalismes.

C) L'approfondissement du concept de détente et son évolution vers un système international homogène. Les Occidentaux s'efforcent de faire entrer l'U.R.S.S. dans le concert des puissances pour surmonter la cassure née de 1917. Ils demandent en fait aux Soviétiques de ne plus considérer leur idéologie comme universelle et de renoncer au messianisme révolutionnaire qui sous-tend leur politique expansionniste. C'est une évolution difficile pour eux, moins difficile sans doute pour leurs alliés européens. Est de nature

./....

à la favoriser un dialogue croisé et diversifié entre tous les protagonistes de la détente, propre à stimuler une évolution qui pour être acceptable ne saurait être rapide ni imposée.

+ + + + +

15. Il n'est pas douteux, toutefois, que l'époque des grandes déclarations en faveur de la détente est maintenant révolue et qu'à l'inverse, les difficultés concrètes liées à la mise en application de la détente, sous tous ses aspects, iront croissant.

En la matière, les options politiques fondamentales des Etats de l'Est et de l'Ouest restent contradictoires. D'autre part, l'examen plus détaillé des problèmes que pose la mise en application de la détente, rend leur solution d'autant plus complexe.

Il importe donc aux Etats occidentaux de ne pas laisser l'Union Soviétique prendre seule des initiatives dans ce domaine. Ces initiatives sont d'ailleurs formulées par les Soviétiques en des termes inacceptables pour les Occidentaux, ne serait-ce que pour "démontrer" que ce sont ces derniers qui s'opposent au progrès de la détente ./.